

4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de formation professionnelle ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2018, les entrées dans ces dispositifs baissent de 25,7 %. En particulier, les embauches en **emploi aidé** diminuent fortement, de 37,5 %, en raison d'enveloppes budgétaires moins importantes et de l'extinction de certains dispositifs de **contrats aidés**. Les entrées en contrats aidés classiques (**parcours emploi compétences (PEC), contrat unique d'insertion (CUI) et emploi d'avenir**) chutent de 56,0 % en 2018. Les PEC ont remplacé en 2018 les **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)** ; la baisse est de 48,3 % en comparant les chiffres 2017 des CUI-CAE avec ceux de 2018 pour les PEC. Par ailleurs, la réduction des prescripteurs de **contrats initiative emploi (CUI-CIE)** en 2018 a entraîné une baisse importante, de 86,7 %. Enfin, les entrées dans le dispositif emploi d'avenir ont été arrêtées. Le recul global s'explique également par les légères baisses des entrées en **formation des personnes en recherche d'emploi** (- 2,4 %), des embauches dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) (- 1,3 %) et des entrées dans les dispositifs de retraits d'activités (- 6,4 %). *A contrario*, le nombre d'entrées en **contrat en alternance** progresse de 9,5 %.

Fin 2018, 1 802 000 personnes sont bénéficiaires de la politique de l'emploi, en baisse de 6,0 % sur un an. Comme pour les entrées dans les dispositifs, cette baisse est due à la diminution du nombre de personnes en contrat aidé

(- 31,8 %) et dans les autres dispositifs d'emplois aidés (- 11,2 %). Le nombre de contrats en alternance progresse, lui, de 6,7 %.

En 2018, les femmes sont les principales bénéficiaires des PEC : 74 % des contrats signés le sont par des femmes, une proportion légèrement plus élevée que pour les entrées en CUI-CAE en 2017. En revanche, elles sont presque toujours minoritaires dans les autres dispositifs. En particulier, elles ne représentent que 41 % des entrées en formation en alternance et 35 % des départs anticipés en retraite.

En 2017, les **dépenses** en faveur des **politiques du marché du travail (PMT)** ciblées sur des populations particulières (demandeurs d'emploi et personnes en difficulté sur le marché du travail) s'élèvent à 66 milliards d'euros (Md€), soit 2,9 % du produit intérieur brut (PIB). Elles se réduisent sensiblement (- 2,1 % en euros constants), dans un contexte de reprise économique et d'amélioration sur le marché du travail. La dépense en faveur des politiques « actives » se réduit de 4,9 % en 2017. Cette baisse rapide est due à une forte diminution des dépenses en faveur de l'incitation à l'emploi et des contrats aidés (- 9,6 %) et, dans une moindre mesure, à un léger recul des dépenses de formation professionnelle (- 2,2 %). Les dépenses « passives », notamment d'indemnisation chômage, se réduisent plus modérément (- 1,5 %).

En 2017, la France figure parmi les pays de l'Union européenne qui consacrent le plus d'effort aux interventions sur le marché du travail avec le Danemark et la Finlande. ■

Définitions

Contrat en alternance : contrat d'apprentissage qui permet à des 16-25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ; contrat de professionnalisation qui vise à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles. **Contrat aidé, contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT), emploi aidé, emploi d'avenir, formation des personnes en recherche d'emploi, mesures de retrait d'activité, parcours emploi compétences (PEC)** : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « Les contrats aidés en 2018 : poursuite de la baisse des recrutements », *Dares Résultats* n° 54, Dares, novembre 2019.
- « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2017 », *Dares Résultats* n° 47, Dares, octobre 2019.
- « Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 4^e trimestre 2018 », *Dares Indicateurs* n° 46, Dares, octobre 2019.
- « L'apprentissage en 2017 », *Dares Résultats* n° 46, Dares, octobre 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif ¹		Bénéficiaires en fin d'année ²	
	2017 (r)	2018	2017 (r)	2018
Emploi aidé	1 868	1 168	1 319	1 207
Contrat aidé	523	371	362	247
parcours emploi compétences (PEC)	0	105	0	88
contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	203	7	157	6
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	28	4	15	3
emploi d'avenir	35	1	57	23
insertion par l'activité économique (IAE)	257	254	133	128
Contrat en alternance	496	544	615	656
Autre emploi aidé	849	253	341	303
dont : aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	201	244	217	259
embauche de jeunes en CDI ³	634	0	65	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	778	759	248	258
Retraits d'activité	201	188	351	337
Total	2 847	2 116	1 918	1 802

1. Entrées initiales et reconductions. 2. Données corrigées des variations saisonnières. 3. Exonération temporaire de la contribution patronale d'assurance chômage pour l'embauche de jeunes en CDI.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Nouveaux bénéficiaires des principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi selon le sexe et l'âge en 2018

en %

	Sexe		Âge		
	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	de 25 à 54 ans	55 ans ou plus
Emploi aidé	43,8	56,2	47,2	47,1	5,7
dont : parcours emploi compétences (PEC)	74,3	25,7	13,7	65,7	20,6
contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	78,3	21,7	8,0	66,8	25,2
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	41,2	58,8	21,7	74,1	4,1
emploi d'avenir	60,4	39,6	63,1	36,9	0,0
insertion par l'activité économique (IAE)	38,5	61,5	17,3	72,8	9,9
contrat en alternance	40,7	59,3	84,1	15,7	0,2
Formation des personnes en recherche d'emploi	47,8	52,2	26,9	68,7	4,5
Retraits d'activité	35,1	64,9	0,0	0,3	99,7

Sources : ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000	2005	2010	2015	2016 (r)	2017	17/16 en % en euros constants
Services du marché du travail	2 681	4 286	6 194	5 749	5 657	5 808	1,6
Mesures actives	14 843	11 845	15 119	14 691	15 950	15 330	- 4,9
Formation professionnelle	5 639	5 455	6 740	6 166	7 246	7 162	- 2,2
Incitations à l'emploi	2 135	1 780	1 308	1 070	1 288	1 029	- 20,9
Emploi protégé	1 254	1 455	2 112	1 963	1 920	1 958	0,9
Création directe d'emploi	5 777	3 091	3 902	4 803	4 911	4 630	- 6,7
Aide à la création d'entreprises ¹	38	64	1 056	689	586	551	- 7,0
Soutiens	25 015	35 373	38 773	44 957	45 371	45 144	- 1,5
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	22 423	34 395	38 543	44 930	45 358	45 139	- 1,5
Préretraites	2 592	978	229	27	13	5	- 59,2
Total	42 540	51 504	60 086	65 397	66 979	66 282	- 2,1
Dépenses totales (en % du PIB)	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	2,9	///

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Note : le montant des dépenses ciblées sur les demandeurs d'emploi et les personnes en difficultés a été significativement corrigé à la hausse (près de 12 Md€ d'euros) afin de tenir compte des versements au titre des droits à la retraite des demandeurs d'emploi. Ces transferts ont été reconstitués depuis l'année 2000.

Source : Dares.

Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2017

en % du PIB

	dont				dont				dont		
	Total	mesures actives	soutiens		Total	mesures actives	soutiens		Total	mesures actives	soutiens
Allemagne (e)	1,4	0,3	0,8	France	2,8	0,6	2,0	Pologne (e)	0,6	0,3	0,2
Autriche	2,2	0,6	1,4	Grèce	0,7	0,2	0,5	Portugal	1,4	(e) 0,4	1,0
Belgique	2,3	0,5	1,4	Hongrie	(e) 1,1	0,8	(e) 0,2	Rép. tchèque	0,5	0,2	0,2
Bulgarie	0,5	0,1	0,4	Irlande	1,2	0,3	0,8	Roumanie (e)	0,1	0,0	0,0
Chypre (p)	0,6	0,1	(p) 0,5	Italie ¹	1,7	(p) 0,4	1,3	Royaume-Uni ²	0,7	(e) 0,1	0,3
Croatie (e)	0,6	0,3	0,2	Lettonie	0,6	0,1	0,4	Slovaquie	0,6	0,2	0,3
Danemark (e)	2,9	1,4	1,1	Lituanie (e)	0,5	0,2	0,2	Slovénie	0,7	0,2	0,4
Espagne	2,2	0,5	1,5	Luxembourg	1,3	0,7	0,6	Suède (e)	1,7	1,0	0,5
Estonie (e)	0,8	0,3	0,4	Malte	0,4	0,1	0,1				
Finlande	2,5	0,8	1,6	Pays-Bas (e)	2,1	0,4	1,5				

1. Données 2015. 2. Données 2010.

Source : Commission européenne (extraction du 7 novembre 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard